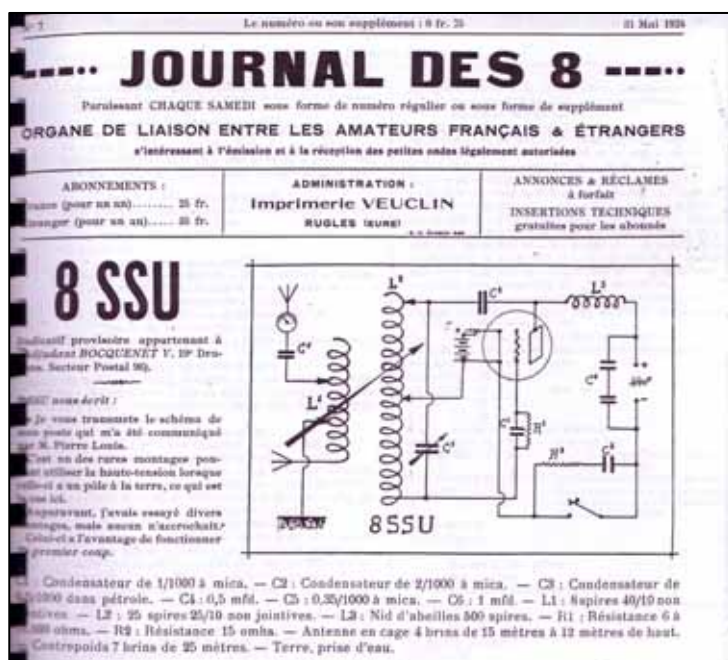


Les zones françaises d'occupation en Allemagne

1918 – 1930 : Les territoires Rhénans occupés.

« Suite à l'Armistice de 1918, et au traité de Versailles, dès 1920, la France va occuper une partie du territoire allemand (territoires rhénans), en plus de la Sarre. L'Armée du Rhin est reconstituée, sous les ordres du Général BRISSAUD – DESMAILLET. A partir de 1927, création sur décision de la S.D.N. de « nouvelles forces de protection », intégrant un bataillon britannique et un détachement belge de 80 hommes, dans l'Armée du Rhin. Le 12 septembre 1930, l'Armée du Rhin quitte l'Allemagne et la Sarre... » (cf. : revue historique des Armées : Armée française en Sarre de 1916 à 1930 – site Internet : rha.revues.org)

Immédiatement, les « sapeurs télégraphistes », affectés à l'Armée du Rhin, vont trafiquer depuis les territoires rhénans.



Le tout premier, signalé dans le « J.D.8 », est l'adjudant V. BOCQUENET, REF 106 – « eF8SSU », du 19ème Dragons, qui émet depuis Bonn avec un émetteur de sa fabrication sur une bande de 90 à 130 mètres. Le schéma de son émetteur est publié dans le « J.D.8. » n° 7, daté du 31 mai 1924. Non sans humour, il précisera dans le numéro suivant du « JD8 » (n°8 du 7 juin 1924) : « Un ordre récent du Général, Commandant l'Armée du Rhin, interdit tout poste de T.S.F., dans les territoires occupés (TX et RX). » Cela devait ne concerner que la population civile, car l'émission amateur continue...

Le lieutenant SUDRE, REF 172 – « MSU », depuis le centre d'écoute du Mont-Valérien, suit les messages provenant de l'Armée du Rhin, et en fait des comptes-rendus pour le « J.D.8. ». Il séjournera en Allemagne, et sera actif en « eF8MSU ». Il deviendra ensuite « F8ET ».

